

N° 81-600-X au catalogue — Issue n° 003

ISSN : 1919-8523

ISBN : 978-1-100-91528-9

Feuille d'information

Éducation et ressources humaines en santé au Canada

Maintien en poste des diplômés en santé dans les professions de la santé

Mai 2009

Division du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382

Télécopieur : 1-613-951-9040



Santé Canada	Health Canada
Statistique Canada	Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-600-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Remerciements

Nous sommes reconnaissants envers les personnes dont la contribution à la production du présent feuillet d'information a été essentielle. Nous tenons à remercier en particulier Santé Canada qui a financé ce projet.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Maintien en poste des diplômés en santé dans les professions de la santé

Les diplômés des programmes d'études en santé constituent le principal bassin d'où proviennent les entrants dans les professions de la santé. La mesure de la capacité du système de conserver les nouveaux diplômés est un indicateur important pour la planification des ressources humaines du secteur de la santé.

Les résultats sur le marché du travail des diplômés en santé montrent que, du moins au début de la décennie, leurs compétences étaient très en demande : presque tous les diplômés en santé de la promotion de 2000 qui n'avaient pas poursuivi d'études supplémentaires étaient employés deux ans après l'obtention du diplôme, la plupart d'entre eux dans les professions de la santé.

Taux élevé de maintien en poste dans les professions de la santé

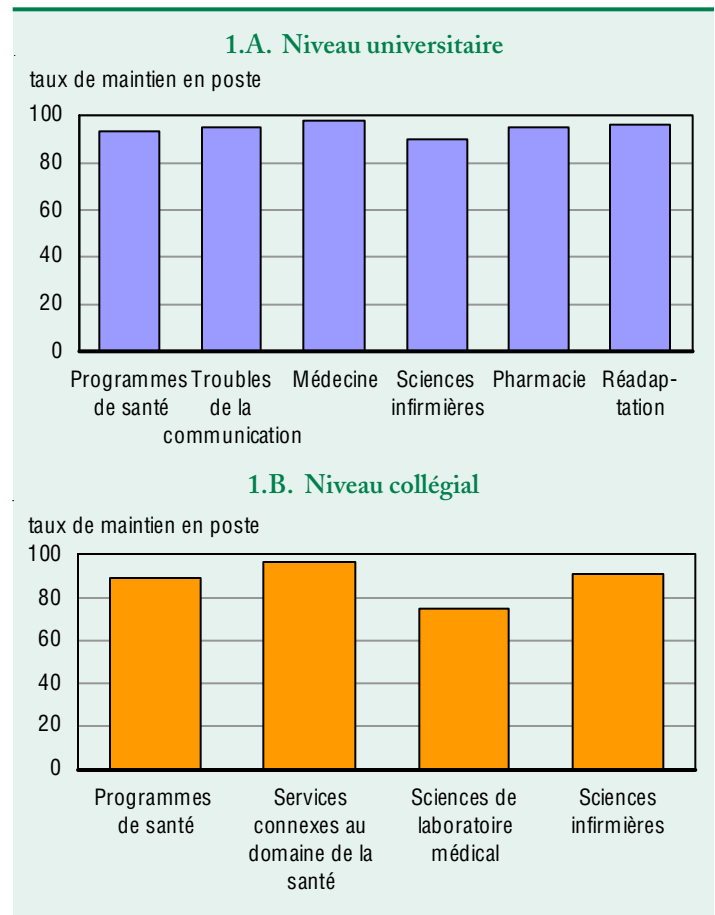
Les résultats de l'Enquête de suivi auprès des diplômés, promotion de 2000, menée par Statistique Canada montrent un taux élevé de maintien en poste dans les professions de la santé des diplômés en santé (graphique 1.A). Environ 99 % des 5 500 diplômés de programmes universitaires d'études en santé travaillant dans les professions de la santé en 2002 qui n'avaient pas poursuivi d'études supplémentaires après l'obtention du diplôme étaient encore actifs (c'est-à-dire employés) trois ans plus tard, la majorité d'entre eux dans les professions de la santé (93 %).

Au niveau universitaire, les diplômés en médecine ont affiché le taux de maintien en poste le plus élevé, environ 98 % d'entre eux continuant de travailler dans les professions de la santé entre 2002 et 2005. Ils étaient suivis des diplômés de programmes d'études en réadaptation (96 %), en pharmacie et en troubles de la communication (95 % dans l'un et l'autre cas) et en sciences infirmières (90 %).

Bien qu'encore très élevé, le taux de maintien en poste dans les professions de la santé des diplômés en santé au niveau collégial était légèrement inférieur : environ 89 % des membres de la promotion de 2000 ont déclaré travailler encore dans une profession de la santé en 2005. Le taux de maintien en poste le plus élevé, soit plus de 95 %, s'observe chez les titulaires d'un diplôme d'études en services connexes au domaine de la santé d'un collègue (graphique 1.B).

Graphiques 1.A et 1.B

Taux élevé de maintien en poste dans les professions de la santé chez les diplômés en santé entre 2002 et 2005



Source : Enquête de suivi auprès des diplômés (ESD) (Promotion de 2000), Statistique Canada.

Besoins en information pour la planification des ressources humaines dans le secteur de la santé

L'information sur le maintien de l'effectif et l'attrition dans les professions de la santé est importante aux fins de la planification des ressources humaines, étant donné que le secteur de la santé cherche à répondre aux besoins en matière de prestations de services. Les variations des taux de maintien en poste et d'attrition peuvent être attribuables dans une large mesure aux conditions de travail et aux gains, mais d'autres recherches sont nécessaires pour bien comprendre les facteurs qui influent sur la décision de rester dans une profession de la santé donnée ou de trouver un emploi dans un autre domaine.

